

Protocole sanitaire – Crise Covid-19

Les parents ne doivent pas entrer dans les locaux :

- Début de séance : ils accompagnent les enfants à l'entrée du local et l'enfant entre seul dans la salle.
- Fin de séance : ils attendent les enfants à l'extérieur et les récupèrent devant la porte d'entrée du local.

« Parents, quand vous accompagnez les enfants et quand vous venez les récupérer, devant l'entrée des locaux, n'oubliez pas votre masque et veuillez respecter la distanciation physique. »

Il est interdit d'utiliser les vestiaires :

- Les pratiquants, adulte et enfants, doivent arriver en tenue pour pratiquer leur activité. Pour la danse ils ne changeront que les chaussures.
- Les pratiquants doivent apporter une gourde individuelle marquée au nom de l'enfant remplie d'eau ; en particulier les pratiquants de Danse et de Judo.
- Les pratiquants veilleront à aller aux toilettes avant de venir aux activités.

Après chaque séance, le pratiquant veillera à laver sa tenue et ses effets personnels (gourde,...)

Concernant le port du masque durant les séances :

- Judo : La professeure le portera, pour les enfants, les parents choisissent.
- Danse : pour les enfants, les parents choisissent. Les professeures s'adapteront en fonction du déroulement des cours

N.B. Si un pratiquant présente des signes d'alerte : température, maux de tête, maux de ventre, diarrhées, toux, ou nez qui coule, il lui est recommandé de ne pas venir à la séance : la professeure peut refuser de le laisser participer à la séance, donc de le laisser entrer dans les locaux.